



LA GAZETTE *de Nina*



EDITO

L'été est passé, très vite comme d'habitude.

Il nous a apporté une accalmie sur les intempéries, tout en nous épargnant la répétition de fortes chaleurs de l'an passé. Nos ninapotes ont ainsi pu se promener tranquilles sans trop souffrir, et profiter ainsi de la joie de gambader dans les chemins. Pour les plages hélas, c'est toujours la galère dans notre région. Il serait judicieux de faire évoluer quelques règles, pour permettre la promenade sur les plages tôt le matin et/ou en fin de journée par exemple. Cela participerait à l'avancée du tourisme canin. Comme l'a été la garderie ouverte cet été à La Rochelle et qu'Ola et Arnaud ont tenu pour le plaisir et la nécessité des touristes et de leurs compagnons.

La rentrée arrivée, les habitudes reprennent, le rythme est plus régulier. L'automne nous apporte ses couleurs, ses feuilles mortes et, c'est moins plaisant, la pluie revient aussi. Nous n'allons pas trop nous plaindre, bon nombre des nos compagnons à quatre pattes adorant les flaques. Pour se désaltérer pour certains, pour tremper les pattes pour d'autres, ou pour se vautrer pour quelques-uns !!! Il suffit d'anticiper et de protéger un peu plus sa voiture.

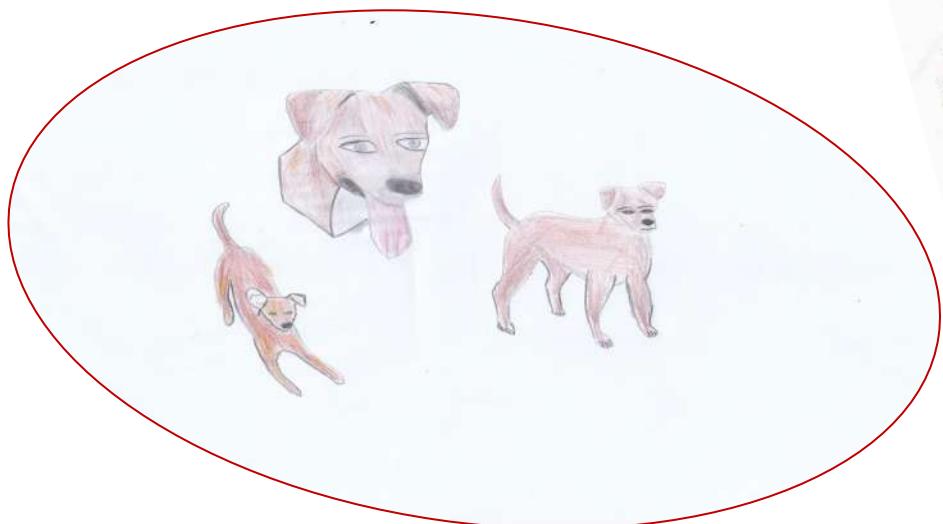
Comme d'habitude, cette gazette se veut éclectique. De l'art, des conseils, des expériences, Halloween et ses citrouilles, etc... Merci à tous les contributeurs. Et si, vous lecteurs, avez envie de partager une pensée, une découverte, un conseil ou quoi que ce soit en lien avec nos « toutous », n'hésitez pas à nous faire parvenir votre prose. (contact@balader-son-chien.com).

Passez un bel automne, et plein de caresses pour vos loulous.

Pascal et Arnaud



DESSIN D'ENFANT



Bravo à Noah (15 ans) pour son dessin de Sybelle.

AGENDA

18 septembre : Cinéma le procès du chien (on y était)

06 octobre : Formations canines

Décembre : Il va accompagner votre année 2025 ...



Saviez vous que...

Le « Assis » pouvait être dangereux pour nos 4 Pattes ?

Qui aurait cru que l'ordre le plus utilisé par les «dog parents» pouvait représenter un danger pour eux ?

C'est loin d'être une posture naturelle, quand on pense que «le Assis» est l'équivalent d'un squat (muscu) pour nous !

Qu'est-ce qui est encore pire que de faire des squats à répétition ? : Mal les faire !!...

- risque de blessure
- hanches mal positionnées

A trop le leur demander (comptez le nombre de fois par jour), nous prenons le risque de leur créer des problèmes , tels que l'arthrose, la dysplasie et bien d'autres choses encore.

Alors changeons nos habitudes !

Après les avoir transformés en machines à s'asseoir (ahah !) mettons-nous au défi de garder notre chien debout pour avoir une récompense !

A vos exercices !!!

Gigi



Le coin des Arts : Le chien dans le street Art



COLOR NOMADS DAWGS

par BillyGee Atelier, Fabian Bane Florin et Alex Martinez à Chur en Suisse



CHIEN NAGEUR

par Bar Smeets (aka Smates) à Mechelen en Belgique

Les vautours et moi

Ils ont de bien jolis noms ces vautours ; Lassie, Dalma, Agria, Kozoo, Calinia, Jim & Joe, Mon Gustave, Goodflair, Acheel, Drooky, Perry...mais aussi Santé Animaux, Assuropoil, Santé Vet...

Et ils sont tous en train de fondre toutes griffes dehors et bec en avant sur la petite souris que je suis.

Vais-je être bec...quetée ?

Un jour de balade, alors que j'interrogeais des propriétaires sur la nécessité d'attacher Zoé à l'approche de leur chien, ceux-ci m'ont rassurée car leur chien était gentil. Hélas, celui-ci a mordu Zoé comme en atteste la pose de 5 agrafes et le traitement antibiotique et anti-inflammatoire prescrit, mais je ne m'en suis pas rendu compte immédiatement..

Zoé, étant assurée, je déclare l'accident à mon assurance Kozoo.

C'est le début des (mauvaises) surprises. La conseillère me dit qu'il n'y aura pas de remboursement. Stupéfaite et incrédule, je relis mon contrat, qui définit l'accident comme « un événement extérieur, imprévisible et non intentionnel, à la fois violent et soudain, qui entraîne des dommages corporels pour l'animal assuré ».

Voilà qui ressemble fort à notre mésaventure, mais Kozoo persiste : Il y a un tiers, je dois donc me tourner vers l'assurance de la propriétaire du chien et engager sa responsabilité civile...

Sans identité de celui-ci, même si une plainte est portée contre X, c'est le chien agressé qui doit supporter les dégâts. Une voiture qui renverse un chien et ne s'arrête pas ? Aucun remboursement.

Un chien errant ? Aucun remboursement.

Il faut identifier l'auteur de l'accident (humain ou animal) , c'est son assurance qui doit payer !!!

Et l'obligation légale pour l'assureur d'indiquer clairement, dans le contrat, toutes les causes d'exclusion ? Il y a un blanc dans la conversation !

Très en colère et j'ai immédiatement résilié mon contrat, et, fatale erreur, j'ai prospecté sur internet pour voir .

Rapidement, plusieurs constats s'imposent : D'abord la promesse faite, par toutes les assurances, d'obtenir un devis en 2 minutes, est soumise à fourniture des mails, téléphones, age... Et le cauchemar commence... La souris que je suis attire les vautours qui déploient leurs ailes et acèrent leurs griffes à coups de mails, de SMS et d'appels téléphoniques. C'est presque du harcèlement. Par ailleurs, la comparaison est difficile, voir impossible, chacun ayant ses modalités de présentation, et j'y renonce.

Aucun conseiller en ligne ne connaît le produit vendu (excepté chez Santé Vet) puisque tous m'affirment que ce cas ne se serait pas passé chez eux. Mais en insistant, et après consultation de leur hiérarchie qui elle-même se renseigne, le flou persiste. On m'envoie les contrats et les mêmes explications reviennent (L'accident, c'est un événement extérieur, imprévisible et non intentionnel...), sans que les exclusions n'apparaissent, et ce dans la quasi-totalité de ceux-ci (quelques uns mentionnant néanmoins l'obligation du tiers identifié lors de l'accident)

Je passe sur les tromperies cachées avec des remboursement à 100% annoncés mais une franchise applicable ou des jours de carence en cas d'hospitalisation.

Conclusion : Zoé n'est plus assurée. J'ai décidé de mettre la somme, prélevée par l'assurance, de côté, chaque mois.

Les vautours n'ont pas gagné. Ils repartent en (per)sifflant...

Mais cette expérience m'a profondément écœurée.

Catherine



La plante et le chien : le potiron

Voici la saison des potimarrons, courges et autres cucurbitacées ! Grand bien nous fasse, à nous et à nos compagnons à quatre pattes !



Le potiron présente une source de bienfaits pour la santé :

- les fibres pour réguler le système digestif
- faible en calories et riche en eau pour les gourmands
- la vitamine A pour la santé des yeux
- le bêta-carotène pour la peau et le pelage.

Il suffit de bien le faire cuire, sans ajouter d'assaisonnement, et de l'incorporer à sa nourriture habituelle.

Demander conseil auprès de votre vétérinaire ou d'organismes spécialisés afin d'écartier tout risque pour l'animal.

Des bonbons ou un sort !!!

Halloween, ce n'est pas vraiment la fête pour nos Ninapotes !



Combien de fois dès la tombée de la nuit, notre sonnette va-t-elle retentir pour laisser apparaître toutes sortes de monstres plus ou moins bariolés ? Des groupes plus ou moins bruyants ?

Quel trouble à répétition pour la quiétude de nos animaux et quelle source de stress !

Il faut, de plus, faire preuve d'adresse lors de la distribution des poignées de friandises destinées aux humains. Si par mégarde un chocolat tombait au sol, vous savez comme moi, qu'il serait vite attrapé et gobé par toutou alors que c'est toxique pour lui.

La décoration présente également des risques. La belle citrouille que l'on a patiemment sculptée avec les enfants ? Hop, hors de portée ! Comme on l'a vu dans la Rubrique La plante et le chien, le potiron cuit et en petite quantité est très bon pour le chien, mais cru et en grande quantité peut provoquer une intoxication.

Quelques conseils :

- Une bonne balade avant la tombée de la nuit
- Garder toutou à l'intérieur
- Mettre un papier sur la sonnette pour inviter les visiteurs à ne pas l'utiliser
- L'isoler dans une pièce plus calme avec des jouets d'occupation et des friandises faites maison... à base de citrouille !



Questions de vocabulaire

Mon toutou par-ci, mon toutou par-là, mais savons-nous vraiment quelle est l'origine de ce mot et pourquoi nous appelons nos poilus ainsi ?



À la fin du XVII^e siècle, le dictionnaire de Furetière (1690) définit le mot avec ce commentaire : « Terme populaire et enfantin. C'est un nom que les femmes et les nourrices donnent à de petits chiens ».

En effet, les mots formés par la répétition d'une ou de plusieurs syllabes (redoublement hypocoristique) relèvent généralement du vocabulaire enfantin. Ils ont été formés par les enfants eux-mêmes ou par ceux qui en prennent soin (comme par exemple dodo, nounou, joujou) pour exprimer une intention affectueuse et tendre.

Mais pourquoi la répétition de la syllabe « tou » qui n'a aucun rapport avec le mot chien ?

On n'a pas trouvé d'explication, puisqu'on ne peut parler d'onomatopée, précise le Robert dictionnaire historique de la langue française.

Cependant ce mot était déjà utilisé auparavant comme terme affectueux pour s'adresser à un enfant ou à un adulte. En effet, il apparaît déjà dans la pièce de Cyrano de Bergerac, Le Pédant Joué, en 1654 : « Viens m'embrasser, viens mon toutou [...] » dit, tout heureux, le pédant Granger à son fils Chariot qui a enfin accepté d'aller à Venise ».

On peut noter également que, dans l'Égypte ancienne, existait un dieu nommé Toutou (Tithoès en grec). Il était considéré comme un dieu protecteur contre les impurs, les démons et les mauvais rêves.

On change totalement de registre avec nos cousins québécois. Pour eux un toutou est un animal ou un personnage en... peluche !

Il est vrai que lorsque l'on voit certains de nos poilus, ils ressemblent vraiment à de douces peluches à câliner.

Mais alors comment appelle-t'on un toutou au Québec ? C'est un pitou !



A propos, comment dit-on un chien en charentais ? Un cheun !

Chez nous, dans les balades de Nina, on parle de **Ninapotes**. Il faut remonter en 2018, à la création de l'association par Rachelle Gire, pour savoir que Nina est le nom de sa Staffie !

Ana



Qui choisi l'autre ?

Avez-vous eu déjà le sentiment que votre chien vous avait choisi ?
Et oui, les animaux n'entreraient jamais dans nos vies tout à fait par hasard...

Je ne compte plus le nombre de fois où l'on me dit à la fin d'une consultation :
"C'est fou parce que la séance que nous venons de faire pour mon chien aurait pu être la mienne !"



En effet, les failles émotionnelles de nos petits compagnons entrent très souvent en résonance avec les nôtres... Et quelles que soient nos croyances, les faits sont là !

Ils viennent ainsi mettre en lumière ce qui ne va pas chez nous pour que nous en prenions conscience et nous en occupions. Ils viennent appuyer là où ça fait mal en quelque sorte...

Cela peut se manifester de différentes façons :

- Par amour par nous, ils prennent une part de nos souffrances, de notre mal-être comme pour nous "alléger". Et tant que nous n'allons pas mieux, ils ne vont pas mieux !

Parfois même au point de tomber eux-mêmes malades à notre place...

Un problème médical peut également être une alternative pour obliger son humain à "s'arrêter" et revoir ses priorités.

- Ils peuvent aussi refléter nos comportements (le fameux effet miroir) ou se conduire de manière totalement inverse !
- Par exemple, un chien très remuant aux côtés d'un humain hyperactif pour l'amener à en prendre conscience ou tout au contraire, un chien très paresseux, ce qui l'obligerait à ralentir et se détendre au contact de son animal...

Alors, bien évidemment, je m'applique à répéter que les troubles comportementaux ou les diverses pathologies de nos animaux ne sont pas que de notre fait, inutile de culpabiliser ! Ce sont des êtres vivants à part entière, ils ont, eux aussi, leur propre génétique, leur propre histoire émotionnelle, leur propre mémoire transgénérationnelle... mais, il est toujours très pertinent lors de toute difficulté rencontrée avec notre loulou, de se poser la question :

"Qu'est-ce que cela vient réveiller en moi ? Pour quelle raison, ce problème m'affecte-t-il autant ? Qu'est-ce que je ressens ?"

Parce que derrière cette difficulté, se cache certainement un message qui a besoin d'être entendu pour que les choses s'améliorent...

Alors oui... Il est possible que ce soit bien lui qui vous ait choisi finalement !...

Audrey

<https://www.animal-bien-etre.fr/>

<https://www.facebook.com/audrey.boutonne/>



Vous n'êtes pas seul

Parfois, dans la vie, il y a des choses que nous ne contrôlons pas. Il y a aussi et parfois des choses que l'on pourrait faire mais qui demandent un petit ou grand coup de mains. Alors, si comme moi, vous avez parfois rencontré des difficultés avec votre chien, si vous vous sentez impuissant face à certaines situations, si vous avez peur d'être jugé et que vous ne savez plus quoi faire malgré tout l'amour que vous portez à votre chien ! Sachez une chose, vous n'êtes pas seul !



La rentrée est synonyme de renouveau... Prenez le temps de chercher l'éducateur qu'il vous faut, le changement c'est maintenant car demain il sera peut-être trop tard.

Emilie

